

Objet : Plan de formations
Réseaux : C.F.
Niveaux et services : C.P.M.S (Ord/Spéc),
Période :

- **Aux directions des C.P.M.S. organisés par la Communauté française**
- **Aux inspections concernées**
- **Aux organisations syndicales**

Autorité : Dir. gén. adj. **Signataire : Jean STEENSELS**
Gestionnaire : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage de l'enseignement organisé par la Communauté française
Personne-ressource : Jocelyne LIBION (02/500.48.28)
Référence : I/JS/JL/324.04

Renvoi(s) :
Nombre de pages : 2 pages
Téléphone pour duplicata : 02/500.48.28
Mots-clés : Plan de formations

Bruxelles, le 20 septembre 2004

- Aux directions des C.P.M.S
organisés par la Communauté française

Pour information :

- Aux membres des Services d'inspection
- Aux organisations syndicales

Réf.I/JS/JL/324.04

Votre correspondante :

J.LIBION, Attachée

☎ 02/500.48.28

✉ jocelyne.libion@cfwb.be

OBJET : PLAN DE FORMATIONS

Par la présente, je me permets de vous rappeler les points suivants en ce qui concerne la rédaction du plan de formation.

Le plan de formation doit préciser:

- ⇒ Les objectifs poursuivis en matière de formation;
- ⇒ Le lien avec le projet de centre élaboré en fonction du projet des établissements d'enseignement du ressort du centre;
- ⇒ Consultation du comité de concertation de base.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS